**ATELIERS DE L’INSU**

**RAPPORT D’ACTIVITES 2018**

**Formation**

**1.** Le groupe des 9 participants qui avait démarré en 2017 a poursuivi son parcours. Un nouveau groupe de 11 personnes a démarré en octobre.

Cette formation s'étale sur deux ans.   
Elle s'adresse tant aux professionnels de la santé qu'aux enseignants et aux artistes ainsi qu'à toute personne désireuse de mettre en place un atelier d'expression.   
  
Depuis octobre 2006, la formation se déroule en collaboration avec l'[Institut Libre Marie Haps](http://www.vinci.be/fr-be/mariehaps/Pages/Formation-continue.aspx).

Deux [conférences](http://www.insu.be/conferences.php) ont été proposées dans ce cadre.

**2**. Les Ateliers de l’Insu, reconnus par l’ONE comme opérateur de formation « Petite Enfance », continuent à proposer des modules de formation aux divers professionnels (puéricultrices, accueillantes à domicile, responsables de crèche…). Nous sommes trois formatrices au sein de cette cellule « Petite Enfance » : Sandrine de Borman, Isabelle Marchand et Lionelle Van Bunnen. A la fin de l’année Donatienne Oliviers s’est ajoutée et commencera l’animation de la formation « Jouer, rêver, vivre » en 2019.

Le partenariat avec le RIEPP pour tout ce qui est tâches administratives liées au subventionnement se poursuit.

Nous animons le plus souvent en duos, sauf quand le groupe est inférieur à 13 personnes.

Le module « **Jouer, Rêver, vivre**» d’une durée de 3 jours a été donné 2 fois en 2018 plus une journée en « nomade » au sein d’une crèche à Schaerbeek (La Planète bleue). Ce qui fait 7 journées de formation au total.

Le module « **Juste distance Parents-Professionnels**» a été donné une fois sur trois jours à Louvain-La-Neuve et une autre fois, en « nomade » (= accompagnement d’équipe sur place) sur 2 jours, dans une crèche à Gilly. Ce qui fait 5 jours pour ce module.

« **Oser un atelier d’expression créatrice**» d’une durée de 2 jours a été donné au moins une fois à Molenbeek.

Dans l’ensemble ces module continuent à répondre aux attentes des participant(e)s et vont donc être poursuivis.

De plus, bonne nouvelle !, en mai 2018, l’ONE a donné son accord pour que ces modules deviennent « récurrents », c’est-à-dire, subventionnés d’office pour les 3 années qui viennent (alors qu’auparavant, il fallait renouveler la demande de subventionnement chaque année).

**Animation d'ateliers**

**Oser le Je(u)**

De janvier à juin 2018, Oser le je(u) a donné un module de 6 journées mensuelles d'atelier d'expression créatrice *"Body Landscapes, une fenêtre sur l'imoiginaire"* dans les locaux des ateliers de la Baraque à Louvain la Neuve.

Librement inspirée du Butoh (danse-théatre Japonais), "Body Landscapes" est une véritable forme de méditation en mouvement, une éloge à la lenteur. C[elles-ci reposent sur le développement harmonieux de la](https://webmail.pitva.eu/#NOP) conscience corporelle et émotionnelle de la personne ainsi que sur sa créativité innée. Sondant la richesse infinie de son intériorité, le pratiquant explore simultanément son corps, sa respiration, son imaginaire, pour accéder à un [réveil sensoriel et mettre en forme une symbolisation de l'expérience vécue dans l'instant.](https://webmail.pitva.eu/#NOP)

L'axe de la journée est l'expression singulière de chacun et le déploiement de sa dimension créatrice au moyen du corps, du collage, de l'écriture ainsi qu'un temps de parole [pour permettre l'élaboration de la pensée au regard de l'expérience vécue.](https://webmail.pitva.eu/#NOP)

Le cadre d'atelier est non jugeant et sans aucun objectif technique, seule l'expérience prime.

[​](https://webmail.pitva.eu/" \l "NOP)

6 personnes ont participé à ce module dont 3 pour la deuxième année consécutive.

Oser le je(u) a accueilli deux participantes de 1ère année à la Formation à l’animation d’ateliers d’Expression Créatrice comme stagiaires. La première lors d'un module de 3 ateliers donné pour les bénéficiaires du CPAS de Boisfort, la deuxième lors d'un module de 5 ateliers donné pour des soignants des maisons de repos et de soins dans le cadre de la prévention du burn-out.

Le processus de sélection des stagiaires a suscité des remous et sera reprécisé lors d'une prochaine expérience.

Après quelques aller-retours depuis sa création, Oser le je(u) tergiverse quant à sa participation à l'association. Actuellement administrativement plutôt en dehors, elle apparaît régulièrement en dedans, notamment via le rapport d'activités et le site web. Une réflexion est en cours pour situer plus clairement la place de ce dispositif qui, s’il émane bien de l'association, se dirige plutôt dans la catégorie des planètes en orbite.

A suivre.

**Séminaires et intervisions**

**Ecologie associative**

Alimenté par des échanges et la lecture de publications sur la thématique des pratiques collectives, le groupe «écologie associative» pense notre association et tente de mettre en forme ce qui soutient l'expression créatrice dans ses différentes instances (CA, AG, cellule pédagogique...) et activités (formation, labos, groupes de réflexion, supervisions...). Nous tentons d'accorder une attention particulière à comment réinventer l'association de manière "écologique", c'est à dire comme un système vivant, en se penchant, entres autres, sur des questions telles que :  
  
- Entre engagement bénévole et responsable et rémunération : Comment garder un équilibre entre les 2 qui respectent les ressources disponibles (entre rentrées financières et temps disponibles des membres) ?   
- Quels dispositifs mettre en œuvre pour rendre nos investissements durables ?...   
- La place de l'expression créatrice dans les préoccupations écologiques sociétales : en quoi les ateliers répondent-ils aux préoccupations d'aujourd'hui ? Le devenir créateur de l'expression a-t-il une incidence sur le devenir des échanges entre les humains et des humains avec la planète ?

Cette année le groupe s’est réuni 6 fois. Deux nouvelles participantes, Anne Lucion et Sandrine Scoriels, ont rejoint le groupe et une participante, Clotilde Henri de Frahan s’est retirée.

Lors de notre première rencontre un nouveau mode de travail a été adopté (une réunion sur deux est consacrée aux échanges autour d’une lecture, et l’autre est conçue comme un espace de réflexion libre, autour d’une question en lien avec notre fonctionnement associatif).

Dans l’optique d’étendre encore la portée de la réflexion, le groupe a décidé de s’ouvrir en invitant tous les membres à participer, même de manière ponctuelle, aux réunions.

D’autre part il a été décidé de poursuivre la lecture de *Micropolitique des groupes* de D. Vercauteren et d’élargir notre choix à d’autres textes, librement proposés par les participants.

Notre travail s’est nourri cette année de la lecture des chapitres ‘Puissance’ et ‘Soin de soi’ de « Micropolitique des groupes » de D. Vercauteren, ainsi que « De quoi avons-nous peur ? », ouvrage collectif sous la direction de J. Birnbaum.

Les échanges autour de ces lectures ont amené des éléments de questions tels que :

* qu’est-ce qui donne de la puissance à un groupe ?
* comment la peur, qui habituellement fige, peut se transformer en source créatrice ?
* comment un groupe - qui a créé des artifices qui structurent et assurent son fonctionnement - a besoin d’un rôle particulier comme celui de la coordinatrice des Labos ? Et quelles en seraient les caractéristiques ?
* comment l’association peut répondre à une demande d’animer des ateliers en institution, de manière « écologique » ? C’est à dire à travers un fonctionnement qui tout en ouvrant la possibilité à tous les membres, aboutirait à une réponse consistante et au nom des Ateliers de l’Insu ?

Au fil des réunions, le groupe s’est aussi trouvé dans un processus de construction identitaire. Est-ce que le groupe de travail deviendrait une nouvelle instance au sein des Ateliers de l’Insu et poursuivrait son existence comme un lieu ouvert et poreux, qui se nourrit de lectures et de moments de réflexion, auquel l’association pourrait faire appel pour penser les questions qui restent en suspens et qui voudraient être débattues de manière « écologique »?

Pour terminer, bien que le travail au sein du groupe se fasse sur un mode participatif et collégial, il est apparu nécessaire de désigner une personne de contact pour communiquer avec les autres instances de l’association, et Lionelle van Bunnen a été tirée au sort pour remplir ce rôle.

**Supervisions**

Supervision mensuelle de l'équipe d'animation du Planning Familial d'Evere (*Tanguy de Foy*).

**Les Labos de l’Insu**

En 2018, les LABOS de l'INSU ont poursuivi leurs activités.

5 LABOS ont eu lieu sur le mode habituel, soit - un temps de travail, un temps de parole, pause et rangement - et un temps de réflexion sur l’animation

14 janvier : Ombres. Labo animé pour la première fois par Isabella Reati et Anne Lucion (clos lieu). 8 participantes

11 mars : Danser et écrire : « entre feeling et expression, entre soi et l’autre, entre l’antre et l’entrebâillement… » Labo animé pour la première fois par Donatienne Oliviers et Lionelle van Bunnen (salle de danse). 8 participantes

27 mai : Tissus sens dessus dessous. Quand le textile redevient fil ; Labo animé pour la première fois par Geneviève Deschuyteneer (salle Horizons Neufs). 6 participantes

30 sept. :Ecriture " Ecrits cachés, découverts, montrés, donnés parcimonieusement, à la folie, pas du tout ...." animé par Donatienne Oliviers seule pour la première fois (atelier polyvalent). Nombre de participants : 5 dont un nouveau, issu de la dernière « promotion »

25 nov. : Polyvalent animé par Simone Bouquette (atelier polyvalent). Nombre de participants : 7 dont une nouvelle participante issue de la dernière promotion.

Soit 34 participantes ont traversé les LABOS et 5 laborantines se sont lancées pour la première fois dans l'animation

Outre cette programmation, un LABO off a été proposé le 18 aout par Isabelle Marchand : un Labo hors-les-murs (à Ecaussines) et perméable (ouvert à tous, insulaires ou non). Il n'a malheureusement pas eu lieu, faute d'un nombre suffisant de participants.

Une « rencontre réflexion » sur l'animation plus conséquente a eu lieu comme de coutume dans la matinée du dimanche 24 juin 2018 jour de l'AG, aux AAB.

En voici quelques traces :

9 Laborantines étaient présentes et 4 autres auraient aimé être de la partie : l'agenda de la nouvelle saison a été dévoilé et les inscriptions ouvertes pour prendre son tour dans l'animation (une invitation à coanimer a été faite aux absents ainsi qu'une proposition à tous d'organiser, à souhait, un LABO hors les murs et hors agenda)

Pour renouveler les Labos, l'idée a germé de ramener les Laborantines vers leur atelier « rêvé » écrit en fin de formation. L'ont-elles concrétisé ? Le pratiqueraient-elles dans un Labo ?

Se servirait-on des Labos pour mettre au point un dispositif pour un public spécifique et le tester ?

Le groupe porteur des Labos, càd les personnes qui par leur présence assurent que le Labo se tiendra bien, a été renouvelé. 5 participantes se sont proposées pour en faire partie. Le quorum de présence nécessaire à la tenue d'un Labo a été précisé : il est de 5 personnes.

Les coordinatrices des Labos, actuellement *Simone et Anne* sont rejointes par *Sabine.*

Leur souhait est de faire tourner les responsabilités comme dans l'ensemble de l'ASBL...

La liste des tâches principales de la coordination a été dressée : réserver les salles, contacts avec la Baraque, gérer la clé, récolter l'argent de la PAF, faire les payements à l'ASBL, contacts avec l'animatrice, courrier invitation, collecter des traces écrites pour la journée de réflexion annuelle, participer au rapport d'activités, relais ou interlocutrice auprès des autres instances insulaires.....

Un participant pourra être désignée ponctuellement lors du LABO pour assurer la récolte de la PAF ou la prise de notes.

Voici les sujets qui ont été abordés au cours de la rencontre, sujets amorcés cette année lors des « rencontres – réflexion » sur l'animation qui ont eu lieu après chaque LABO :

* Comment poser un cadre Insu dans un cadre institutionnel ?
* Que peut on mettre en place pour se sentir moins seule comme animatrice dans une institution ?
* Quelle serait la durée minimale d'un atelier d'expression créatrice, pour que quelque chose se passe ?
* Quel sens donner aux « infractions », transgressions ; A quoi, à qui renvoient-elles ?
* Quel type de dispositif choisissons- nous en rapport avec qui nous sommes ?
* Comment tenir le cadre avec des enfants, des personnes réfugiées, des personnes présentant des troubles relevant de la psychiatrie, des bébés ...

**Vers d’autres îles**

Partant du désir d'aller à la rencontre d’autres publics en milieu institutionnel ou associatif en proposant des ateliers d’expression créatrice, un appel avait été lancé via une newsletter en septembre 2017 à tout(e) insulaire intéressé(e) pour composer une petite cellule et réfléchir à ce projet.

Comment se présenter auprès d’associations ou institutions, comment créer un module d’atelier nomade ou itinérant, comment faire équipe pour diversifier l’offre ?

Cette bouteille jetée dans l'océan des possibles a été lancée à nouveau en octobre 2018 : une invitation à venir témoigner d'expériences d'animation d'ateliers d'expression créatrice en terres institutionnelles ou associatives et un collectage de ces précieux points de vue pour constituer peut-être, une amorce pour l'élaboration d'ateliers insulaires proposés à des publics nouveaux.

La première rencontre a eu lieu le 22 novembre 2018 avec un groupe composé de 6 personnes : Lionelle van Bunnen, Isabelle Marchand, Valentine de Woelmont, Clotilde Henry de Frahan et Simone Bouquette. Deux insulaires ont envoyé par écrit quelques éléments de leur propre expérience. Deux autres ont regretté de ne pas pouvoir se joindre au groupe.

Ci-dessous, quelques notes prises suite au partage d'expériences d'animation d'ateliers d'expression créatrice en institutions ou associations (Valentine et Clotilde en milieu psychiatrique ; Isabelle et Lionelle dans le secteur de la petite enfance ; Simone dans le secteur du polyhandicap)

*Ce qui facilite :*

*la connaissance du milieu institutionnel investi ou l'ancienneté : mieux on connaît le fonctionnement, plus on peut s'y appuyer ;*

*la motivation (par ex. ajouter du plaisir au travail)*

*le statut (la psy de l'équipe)*

*le mandat (animer des ateliers)*

*la spécificité (par ex. être artiste dans un milieu médical ou psy)*

*les protagonistes : les commanditaires, chefs, garants d'une part, le public concerné (ce qu'ils en disent, les bénéfices récoltés) d'autre part.*

*Un peu de chance, un peu d'inconscience*

*L'apport : cette forme d'atelier vient interpeller l'institution, interroger le fonctionnement d'un service, comme elle interpelle le participant. Elle fait bouger les lignes, fait parler.*

*Le cadre de l'atelier évolue, comme la structure institutionnelle évolue.*

*Ajustement, flexibilité, tâtonnement.*

*Ne pas déroger à certains principes obligent l'institution à s'ajuster, peut avoir un effet de structuration sur l'institution, suscite la réflexion.*

*Pour l'animatrice, faire vivre un atelier dans une institution est tout autant un investissement dans la réalisation de l'atelier lui-même que dans la compréhension des pratiques institutionnelles.*

*Ce qui aide, permet de durer, de questionner les pratiques, d'élaborer une réflexion :*

*supervision,*

*temps d'écriture (par. via la rédaction d'un rapport d'activités),*

*temps d'arrêt pour nommer ce qui s'est passé*

*debriefing avec les coanimatrices*

*que l'atelier soit vivant dans l'institution : qu'on en parler, qu'on ne s'en foute pas, qu'il soit à l'ordre du jour dans les réunions, place pour la parole de l'animatrice*

*A rappeler lors de la formation : possibilité de déposer les questions sur l'animation lors de la rencontre suivant chaque LABO (supervision collective de pairs)*

*A relire : L'atelier d'expression en psychiatrie : l'expérience de Libourne S. Archambeau*

**Conseil d’administration**

Il y eut une attention particulière cette année pour organiser les tâches du CA et assurer sa mission, dans le contexte du changement de présidence et de la transmission qui l’accompagne.

La mission du CA est d’assurer la coordination de l’association et de veiller à la cohérence entre les différentes instances et le projet de l’association. Il nous a donc semblé que le rôle du CA est d’avoir des contacts avec les différentes cellules/instances. Fonction de « veilleur » ou « ange gardien » qui veille à ce que, dans les différentes instances, les conditions soient réunies et suffisantes pour que le travail se passe.

Le CA a ainsi organisé ses rencontres successives en mettant chaque fois à l’ordre du jour, en plus des questions diverses, une instance particulière de l’association, et en pouvant éventuellement inviter une personne qui représente cette instance, si elle n’est pas déjà présente au CA. Il y a donc eu une attention portée à la Cellule pédagogique, à la Cellule « Communication », au séminaire d’écologie associative, aux Labos et à la Trésorerie. Les discussions ont chaque fois été lancées par ces questions : à quoi faut-il être attentif ? quels liens de cette instance avec le CA ? quelle autonomie ? A propos du séminaire d’écologie associative, a été discuté le fait qu’il pourrait devenir une instance en tant que telle, qui aurait sa structure et son fonction spécifiques.

Ces discussions nous ont mené à établir les premiers pas d’un ROI.

Par ailleurs, le CA a aussi veillé cette année à ce que l’association se conforme au RGPD (règlement général sur la protection des données) et rédige une politique de confidentialité. Il a précisé que l’association s’appelle bien désormais *Ateliers de l’Insu* et a établi les informations qui doivent être présente dans chaque courrier officiel.

**Publicité**

* Agenda du Guide Social
* Bottin social et aussi [www.guidesocial.be/ateliersinsu](http://www.guidesocial.be/ateliersinsu)
* Page Facebook : <https://www.facebook.com/ateliersdlinsu?fref=ts>